



INFOS

Cartes d'identité – Passeports

Procédure à suivre

Dossier à préparer et à déposer en mairie de Roulans **sur rendez-vous uniquement**

(durée 15 minutes environ **avec prise des empreintes pour les plus de 12 ans**)

Créneaux de rendez-vous du lundi après-midi au samedi midi

PIECES A FOURNIR

- pré-demande obligatoire à faire sur internet : site ants.gouv.fr**

(cette procédure est gratuite – attention aux sites frauduleux !)

Apporter la pré-demande avec le Q. R. code en papier ou sur téléphone (ou au moins son numéro)



1 photographie de moins de 6 mois et conforme aux normes iso/iec 19794.5.2005 – Ne pas la couper, ne pas la coller

Comment faire une belle photo d'identité ? Tenez-vous bien droit(e)
Adoptez un regard neutre ; Ne portez pas de lunettes : même si ce n'est pas interdit, cela reste déconseillé ; Ne souriez pas : l'expression doit rester neutre et la bouche fermée - Le visage doit être dégagé.



Original de la dernière carte d'identité et/ou du dernier passeport délivré



Justificatif de domicile de moins d'un an (eau, électricité, téléphone, ordures ménagères ou impôts) à votre nom et à votre adresse - les épouses peuvent fournir un justificatif au nom de leur mari.

– Si vous êtes hébergé (y compris pour les enfants majeurs) : fournir justificatif de domicile de l'hébergeant, sa carte d'identité originale et attestation manuscrite d'hébergement

- Pour les passeports : timbre fiscal (achat possible sur ants.gouv.fr ou bureau tabac)**
17 euros pour les moins de 15 ans – 42 euros pour les 15 à 18 ans – 86 euros pour les majeurs

A AJOUTER LE CAS ECHEANT

- Si vous utilisez un nom d'usage (nom époux par ex.) : livret de famille
- Si perte ou vol de carte d'identité : déclaration perte/vol et **timbre fiscal de 25 €**
- Pour la garde alternée : convention de garde, cartes d'identité originales et justificatifs de domicile des deux parents

Récupération des cartes et passeports en mairie : uniquement sur rendez-vous
Présence obligatoire des demandeurs âgés de plus de 12 ans (pour contrôle des empreintes)